

NE RIEN ÉCRIRE

DANS CE CADRE

ÉCONOMIE

### - L'organisation mondiale du commerce - (20pts)

L'organisation mondiale du commerce a été créée en 1998 et fait suite aux accords du GATT. Celle-ci est chargée d'organiser et de développer le commerce mondial.

Le but de cette organisation est de faciliter et développer les échanges mondiaux. Initialement le libre-échange se fonde sur la théorie économique des avantages comparatifs développée par Ricardo au ~~XVIII~~<sup>XIX</sup><sup>e</sup> siècle. Selon lui chaque état a intérêt à se spécialiser dans les productions pour lesquels il possède un avantage comparatif sur les autres pays et à venir se fournir dans les autres productions sur le marché. Dans cet optique l'OMC travaille à supprimer les barrières tarifaires (taxes, droit de douane) et non-tarifaires (quotas) et toutes autres protectionnistes. Un marché mondial garantissant des débouchés accrus, une baisse des prix - la croissance s'en retrouve stimulée et permet plus d'innovation des entreprises.

Ce modèle se trouve critiqué par l'apparition de nouvelles nécessités devant être prises en compte dans le commerce mondial. Les enjeux écologiques sont peu pris en compte par les différents accords de l'OMC pourtant fortement impactés par le commerce mondial. L'économie de l'environnement prône - l'intégration des externalités négatives comme la pollution dans les coûts des entreprises par des taxes dites "péjournées".

L'OMC par son importance peut jouer un rôle important dans une modification du commerce international prenant en compte des problématiques nouvelles.